

Le discours de M. Turgeon, s'il traduit le sentiment de tout le cabinet, donnerait raison au Conseil Législatif d'avoir rejeté l'an dernier le bill de l'Instruction Publique. Est-ce bien à nous à donner raison au Conseil ?

Non.

L'ÉVÊQUE BRUCHÉSI DANS LE RÔLE D'INTRIGANT

La *Gazette* nous apportait ces jours derniers une page de roman, avec l'évêque Bruchési comme premier rôle. *La Presse* et *La Patrie*, qui ont toutes deux leur directeur à l'archevêché, ont pris soin de ne pas reproduire ce document qui est vrai du commencement à la fin, et qui a seulement le défaut d'être incomplet : il y a des choses très graves contre notre évêque qui y sont omises, par exemple son rappel à Rome, ses excuses à M. Marchand, etc. Le récit de la *Gazette* établit que le chef du diocèse de Montréal a pris des moyens qui sont loin d'être honorables pour essayer d'arrêter le projet de réforme scolaire et l'acte qu'il a commis tient de la fourberie.

Un laïque qui se serait permis ce qu'a fait l'évêque Bruchési à Rome, serait un homme déshonoré pour la vie. Lisez avec attention :

(Traduction)

“ On rapporte que l'honorable M. Marchand a dit à la législature, en réponse à M. Marion, qu'il n'avait pas eu avec le cardinal Rampolla de correspondance dont il eut à rendre compte à la Chambre. Sans doute, le premier ministre a profité d'une légère erreur dans la question posée par M. Marion pour sortir d'une position difficile. Le fait est que M. Marchand lui-même n'a jamais eu de correspondance avec le secrétaire de la Propagande, mais c'est l'ex- lieutenant-gouverneur. La part du premier ministre dans toute cette histoire, a consisté à écrire une longue lettre à Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Quand le jeune archevêque de Montréal alla à Rome en 1897, il eut une audience du Pape Léon XIII, qui s'informa de la situation de l'Eglise dans la province de Québec. Mgr Bruchési répondit que les fidèles étaient absolument soumis, mais que le gouvernement était sur le point de mettre devant la législature un bill sur l'Instruction publique, dont la teneur était à l'encontre des principes catholiques romains.

“ Alors, si tel est le cas, a déclaré le Pape, cette mesure ne devrait pas être adoptée maintenant.”

Immédiatement après que l'évêque eut quitté le palais du Pape, il câbla à Sir Adolphe Chapleau, alors lieutenant gouverneur, le message suivant :

“ Le Pape demande sursis bill instruction publique.” (Le Pape demande que l'on retarde l'adoption du bill de l'Instruction Publique.)